

Thinner No.3

Diluants et Solvants

Diluants pour antifoulings



DESCRIPTION DU PRODUIT

Thinner No.3 peut être utilisé lors de la dilution d'antifoulings, de peintures pour carènes et d'autres produits spécifiques tels que Micron® Extra, Micron CSC, Micron WQ, Cruiser® Premium, Cruiser Superior, Cruiser, Cruiser Future/Eco, Interspeed Extra Strong, Interspeed Ultra, Prima, Trilux, Soft Antifouling, Boatgard, Waterways, Fabi®, CT Kobberstoff, Waterways Future/Fabi Eco, Veridian Tiecoat, Veridian Topcoat, Primocon®, Motorfarg et Interstrip AF. Il peut également servir au nettoyage du matériel ayant servi à l'application de Micron Optima, Micron Future/Eco et Lago Racing II.

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Teinte	YTA085
Masse Volumique	0.875
Extrait Sec en Volume (%)	0%
Délai de Péréemption	2 Année(s)
COV	875 g/L
Conditionnement Unitaire	500 ml 1 L

INFORMATIONS SUR LE SECHAGE ET LES DELAIS DE RECOUVREMENT

Séchage

Surcouchage

Température du Support

Surcouchable Par	5°C (41°F)		10°C (50°F)		23°C (73°F)		35°C (95°F)	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum

APPLICATION ET USAGE

Méthodes	Dans le cas d'un dégraissage, changer souvent de chiffon pour éviter de redéposer les contaminants.
Conseils	Contrôle de la ventilation et de l'humidité Bien aérer pendant l'application.
Quelques Points Importants	Pas de restrictions particulières.
Compatibilité/Supports	Compatible avec tout les antifouling International sauf Micron WA, VC 17m extra, VC Off-shore EU.

INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT, LE STOCKAGE ET LA SECURITE

Stockage **INFORMATIONS GENERALES**
Eviter l'exposition à l'air et à des températures extrêmes. Pour bénéficier de la durée de vie maximum de Thinner No.3, refermer parfaitement après usage et conserver entre 5°C et 35°C. Ne pas exposer au soleil.

TRANSPORT
Ce produit doit être transporté et stocké dans des récipients hermétiquement clos.

Sécurité **GENERAL** : Lire attentivement les conseils de sécurité indiqués dans la section Hygiène et Sécurité, disponibles également par téléphone auprès du Service Technique.

ELIMINATION DES DECHETS : Ne pas jeter les bidons vides ou les résidus de peinture dans les égouts. Utiliser les poubelles mises à votre disposition. Il est conseillé de laisser durcir les résidus de peinture avant de les jeter. Les résidus de Thinner No.3 ne peuvent être jetés avec les déchets ménagers ou dans une déchetterie sans autorisation. L'élimination de ces déchets doit être effectuée selon la réglementation locale en vigueur.

NOTES IMPORTANTES

Les informations données dans cette fiche ne sont pas exhaustives. Toute personne utilisant ce produit à des fins autres que celles recommandées, sans confirmation préalable écrite de notre part quant à la faisabilité d'un tel usage, le fait à ses propres risques et nous ne saurions être tenus pour responsables. Ces informations peuvent être modifiées lorsque cela est nécessaire.

Pour plus d'informations, contactez votre représentant local ou connectez vous sur www.yachtpaint.com.

Toutes les marques déposées dans cette publication sont la propriété ou licence des sociétés du Groupe AkzoNobel. © AkzoNobel 2015.